



TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ADAPTEES A L'INTERVENTION (T.P.A.I)

Objectifs :

Acquérir les connaissances indispensables pour : Savoir intervenir professionnellement avec de nouvelles méthodes selon la législation en vigueur et remise à niveau.

Contenu :

Théorie et Pratique

La législation 53 et 73 du Code de Procédure Pénale 122.5 du Code Pénal

Gestion du stress, de la colère et de la peur

Les moyens de défense (Self défense professionnelle)

Les palpations Sûreté, événementiel (Flagrant délit : au mur, au sol, à genoux)

Les menottages

Les moyens coercitifs (clefs, contrôles)

Les armes intermédiaires (Tonfa, bâton télescopique)

La maîtrise d'un individu récalcitrant

Les interventions en binômes et en unité constituée (Mise en place du PLI)

Porter secours à une victime

La protection rapprochée

Moyens pédagogiques :

Salle de sport

Evaluation / Attestation / Certification :

Evaluation en continue

Contexte : Formation qualifiante

Durée : 21 h

Public : Etablissements concernés : Entreprises de sécurité privée
Personnel concerné : Agent de Prévention et de Sécurité
Nombre de personnes mini / maxi : 8 personnes minimum / 12 maxi

Prérequis : Carte Professionnelle Titulaire du CQP APS/Certificat médical

Renseignements :

87.23.06.06/ 40.43.73.88
commercial@tfsf.pf

Préinscription :

www.tahitiflightsservices.com

**Prenez votre envol
avec TFSF !**